



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**

L'EUROPE EN RÉGION



Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comité de Suivi

Consultation écrite du 10 au 23 juin 2026

Compte rendu



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

PSR FEADER 2023-2027 Nouvelle- Aquitaine

Modifications du programme

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du Comité de suivi des programmes régionaux européens, l'Autorité de gestion a soumis aux membres du Comité, pour avis, **entre le 10 et le 23 juin 2026 inclus**, plusieurs propositions de modifications du Programme PSR FEADER 2023-2027, nécessitant des adaptations pour améliorer sa mise en œuvre et ainsi mieux répondre aux besoins du territoire en matière de développement rural.

Ces modifications concernaient les 2 dispositifs suivants :

- 73.07.01 Infrastructures hydrauliques agricoles collectives
- 73.08.01 Investir dans le renouvellement des forêts et l'adaptation au changement climatique.

Aucune remarque n'ayant été formulée durant la période de consultation, le Comité de suivi émet un **avis favorable** sur les propositions de modifications.

PDR FEADER 2014-2022 Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes

Rapports annuels de mise en œuvre (RAMO) 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre des Programmes de Développement Rural (PDR) FEADER 2014-2022 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, la Région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion, a consulté par écrit le Comité de suivi **du 10 au 23 juin 2026 inclus**.

Cette consultation portait sur l'approbation des rapports annuels de mise en œuvre (RAMO) 2025.

Aucune remarque n'ayant été formulée durant la période de consultation, le Comité de suivi **approuve** les RAMO 2025 des Programmes de Développement Rural (PDR) FEADER 2014-2022 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, dont les versions soumises au Comité ont été transmises pour approbation à la Commission européenne le 24 juin 2026.